

Domaines		Compétences générales liées à l'exercice du métier	
A1 Maîtrise de l'environnement numérique professionnel		<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les personnes ressources Tic et leurs rôles respectifs au niveau local, régional et national. 2. S'approprier différentes composantes informatiques (lieux, outils, etc.) de son environnement professionnel. 3. Choisir et utiliser les ressources et services disponibles dans un espace numérique de travail (ENT). 4. Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec les acteurs et usagers du système éducatif. 5. Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles. 	
A2 Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie		<ol style="list-style-type: none"> 1. Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation à distance pour sa formation. 2. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et Tice. 3. Pratiquer une veille pédagogique, institutionnelle, scientifique à travers des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement. 	
A3 Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif		<ol style="list-style-type: none"> 1. S'exprimer et communiquer en s'adaptant aux différents destinataires et espaces de diffusion (institutionnel, public, privé, interne, externe, etc.). 2. Prendre en compte les enjeux et respecter les règles concernant notamment : <ul style="list-style-type: none"> - la recherche et les critères de contrôle de validité des informations ; - la sécurité informatique ; - le filtrage internet. 3. Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle des Tice concernant notamment : <ul style="list-style-type: none"> - la protection des libertés individuelles et publiques ; - la sécurité des personnes ; - la protection des mineurs ; - la confidentialité des données ; - la propriété intellectuelle ; - le droit à l'image. 4. Respecter et faire respecter la (les) charte(s) d'usage de l'établissement, notamment dans une perspective éducative d'apprentissage de la citoyenneté. 	
Domaines		Compétences nécessaires à l'intégration des Tice dans sa pratique d'enseignement	
B1 Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif		<ol style="list-style-type: none"> 1. Rechercher, produire, indexer, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique. 2. Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives. 3. Organiser, coordonner et animer un travail en réseau au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives 	
B2 Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage		<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des Tice. 2. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine et niveau d'enseignement. 3. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des démarches de recherche d'information. 4. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - en opérant des choix entre les supports et médias utilisables - en respectant les règles de la communication. 5. Concevoir des situations ou dispositifs de formation introduisant de la mise à distance. 	
B3 Mise en œuvre pédagogique		<ol style="list-style-type: none"> 1. Conduire des situations d'apprentissage diversifiées en tirant parti du potentiel des Tic (travail collectif, individualisé, en petits groupes). 2. Gérer l'alternance entre les activités utilisant les Tice et celles qui n'y ont pas recours. 3. Gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance pour prendre en compte la diversité des élèves, des étudiants, des stagiaires. 4. Utiliser les Tice pour accompagner, tutorer des élèves, des étudiants, des stagiaires dans la réalisation de leurs travaux, leurs projets, leurs recherches. 5. Anticiper un incident technique ou savoir y faire face. 	
B4 Mise en œuvre de démarches d'évaluation		<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les compétences des référentiels Tic (B2i®, C2i®) mises en œuvre dans une situation de formation proposée aux élèves, aux étudiants, aux stagiaires. 2. S'intégrer dans une démarche collective d'évaluation des compétences Tic (B2i® ou C2i®). 3. Utiliser des outils d'évaluation et de suivi pédagogique. 	

Le C2i niveau 2 « enseignant »

Le certificat informatique et internet de niveau 2 « enseignant » (C2i2e) a été institué par une circulaire du 2 mars 2004, puis généralisé à partir de la rentrée 2006 dans le cadre de la formation des maîtres en IUFM. Depuis 2005, ce sont plus de **80 000** certificats qui ont été délivrés aux néo-enseignants de l'enseignement scolaire. On peut donc considérer que 10% des enseignants en poste aujourd'hui possèdent ce certificat.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'établissements ayant répondu à l'enquête	18	23	23	22	21	22	48
Nombre d'étudiants concernés	6150	17 671	19 516	18 378	13 804	13 978	35604
Nombre de certificats délivrés	3 290	7 263	12 772	12 635	10 840	5 810	23009
Taux de réussite	53%	41%	65%	69%	79%	42%	64%

Il est à noter que pour les candidats reçus définitivement au concours les taux de réussite dépassaient les 90%.

Pour 2012

C2i2e - Année 2011-2012	% certifiés	Taux de réussite
Masters enseignement	72,8%	64%
Autres masters	11,3%	61%
Doctorats	0,1%	59%
Candidats libres	7,6%	86%
Formation continue du sup	0,2%	57%
Formation continue du sco	6,2%	64%
Formation continue Autres	1,6%	72%